

Le moniteur-éducateur ou la monitrice-éducateur exerce sa fonction auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté, handicapés ou en situation de dépendance.

Intégré dans une équipe médico-sociale, le moniteur-éducateur ou la monitrice-éducateur a pour mission de redonner ou de préserver l'autonomie et l'intégration sociale des personnes dont il a la charge. Un accompagnement au quotidien qui favorise leur développement et leur épanouissement personnels.

## Les missions

Il peut intervenir aussi bien dans le champ du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale et professionnelle et de la prévention spécialisée.



À travers un accompagnement particulier, il aide quotidiennement à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie de ces personnes.

Il participe ainsi à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée.

## Les compétences

Le moniteur-éducateur ou la monitrice-éducateur apporte aux personnes en difficulté assistance et attention dans les actes élémentaires de la vie quotidienne. Il les aide à faire leur toilette, à prendre leurs repas, à se lever et à se coucher. Il peut également les épauler dans leurs démarches administratives.

Il met en œuvre des projets éducatifs, des activités de soutien, d'apprentissage et de loisirs : travaux manuels et créatifs, expression corporelle ou verbale, ateliers de mécanique ou d'informatique, sorties culturelles et sportives... Le moniteur-éducateur intervient hors du temps de formation scolaire ou professionnelle et en dehors du temps consacré aux soins.

Le métier exige une grande disponibilité et un investissement personnel important. Ce professionnel, qui aime nécessairement les contacts humains, sait se montrer tout à la fois patient, attentionné et, parfois, ferme.



## Les savoir-être

- Disponibilité
- Investissement personnel
- Recherche du contact humain
- Patience, attention et fermeté
- Sens de l'écoute et de l'observation
- Ouverture d'esprit
- Bon équilibre émotionnel
- Dynamisme
- Sens pratique.

## Les formations

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation de moniteur.trice éducateur.

Chaque établissement de formation organise des épreuves d'admission comprenant :

- Une épreuve écrite pour apprécier le niveau de formation générale
- Des épreuves orales destinées à évaluer les motivations, la maturité, le contrôle de soi etc.

La formation dure deux ans et comprend, en alternance :

- 950 heures de cours théoriques
- 28 semaines de stage pratique

Le diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE)



## Le salaire

Dans la fonction publique territoriale : 1 607 € brut par mois pour un moniteur-éducateur débutant. Selon la convention collective des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées (secteur privé) : 1 690 €.

